

## CLIMAT, ENVIRONNEMENT

### *Transition énergétique : trois nouvelles centrales solaires en service*

Engagée dans la transition énergétique, la Communauté d'agglomération accélère le développement des énergies renouvelables sur son territoire. Depuis l'automne 2024, trois écoles ont été équipées de centrales photovoltaïques, permettant de produire une électricité locale, décarbonée et de réduire les dépenses énergétiques. Retour sur un projet ambitieux alliant écologie et économie.

*Publié le 13 février 2025*



*l'école de Parisot produit de l'électricité solaire.*

#### **De l'électricité à partir d'énergies renouvelables**

En 2021, la Communauté d'agglomération a fait établir un diagnostic solaire de ses bâtiments. L'objectif était de détecter ceux qui seraient les plus pertinents à être équipés de panneaux photovoltaïques afin de produire de l'électricité.

Ce projet répondait à un triple objectif :

- Utiliser une source d'énergie renouvelable, le soleil, pour produire et consommer une électricité décarbonée.
- Réduire le montant des factures d'électricité dans un contexte de forte hausse des coûts.
- Percevoir des recettes liées à la revente totale ou de surplus d'électricité.

#### **Trois écoles équipées de panneaux photovoltaïques**

Les écoles de Cahuzac-sur-Vère, Parisot et Sénouillac répondaient à l'ensemble des critères :

- Environnement du bâtiment
- Orientation des toitures
- Capacité de la toiture à recevoir les panneaux

## **Des travaux pour développer la production solaire**

### **Des installations photovoltaïques adaptées aux écoles**

Pour chacune des écoles, les tuiles ont été remplacées par un bac acier sur lequel ont été installés les panneaux. Certaines mairies ont pu récupérer les tuiles pour les réutiliser.

La production d'électricité est possible toute l'année avec évidemment une période plus optimale entre les mois d'avril et octobre.

Les travaux ont été réalisés en période de congés scolaires afin de ne pas perturber le fonctionnement des classes.

### **Priorité aux fournisseurs français et européens**

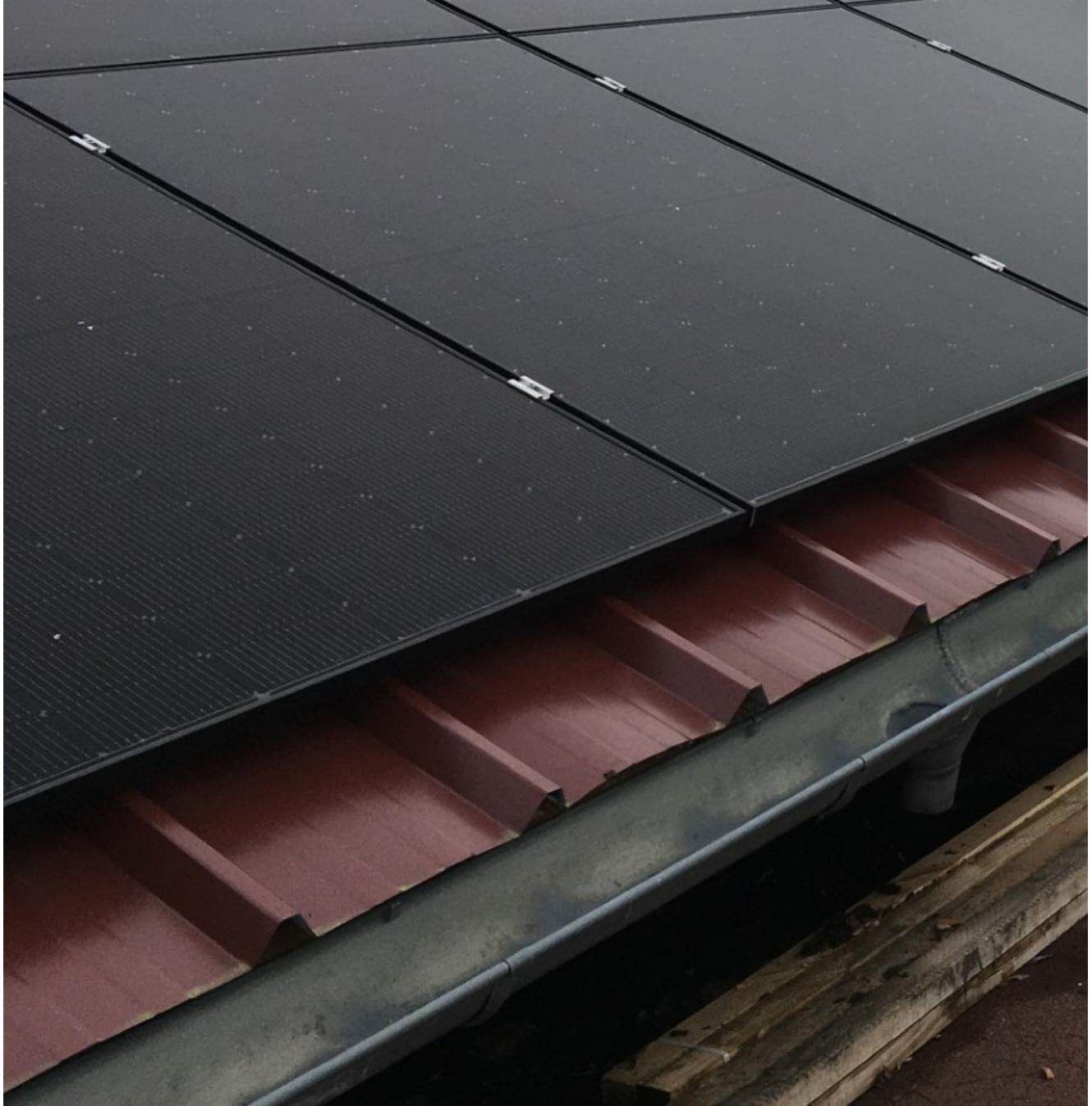
Dans le cadre de son engagement en faveur du développement économique local et de la responsabilité sociale, l'agglomération a donné la priorité aux fournisseurs français, et à défaut, aux fournisseurs européens.

### **Une production solaire entre autoconsommation et revente**

La production d'électricité de ces trois centrales photovoltaïques alimentera en partie les écoles de Cahuzac et Sénouillac pour répondre à leurs besoins annuels. Le surplus de ces deux centrales, ainsi que l'intégralité de la production de Parisot sera revendu.

Coté économies : chaque année, il est estimé une réduction de la facture d'électricité à hauteur de 1 000 € HT à Cahuzac et 650 € HT à Sénouillac. La vente de l'électricité pourrait représenter 5 200 € HT par an à Parisot, 10 000 € HT à Cahuzac et 2 200 € HT à Sénouillac. Ces données sont des estimations et feront l'objet d'un bilan réel fin 2025 pour prendre en compte la production réelle.





## L'école de Cahuzac-sur-Vère

2 installations :

- Centrale photovoltaïque de 9 Kwc en autoconsommation. 70% de la production sera consommée par l'école.
- Centrale photovoltaïque de 70 Kwc en vente totale

Mise en service en décembre 2024

- Production depuis la mise en service : 1230 KWh (en vente totale) et 50 KWh en autoconsommation.
- Investissement : 104 640 € TTC
- Estimation des économies sur la facture d'électricité : 1000 € TTC par an
- Estimation des recettes de vente d'électricité : 10 000 € TTC par an







## L'école de Parisot

1 centrale photovoltaïque d'une capacité de 36 Kwc

Mise en service en Octobre 2024

- Production depuis la mise en service : 3 815 Kwh
- Investissement : 57 060 € TTC
- Estimation des recettes de vente d'électricité : 5 200 € TTC par an





## L'école de Sénouillac

2 installations :

- 1 centrale photovoltaïque de 9 Kwc pour l'autoconsommation (45% sera consommée par l'école).Mise en service en décembre 2024.
- 1 centrale photovoltaïque de 13 Kwc destinée à la vente totale.Mise en service en octobre 2024.
- Production : 2 170 Kwh en vente totale
- Investissement : 46 263 € TTC
- Estimation des économies sur la facture d'électricité : 650 € TTC par an
- Estimation des recettes de vente d'électricité : 2 200 € TTC par an

## Un engagement concret pour la transition énergétique

Avant ces nouvelles installations, deux bâtiments étaient déjà équipés : la salle des sports de Lisle-sur-Tarn (depuis 2016) et le siège de l'Agglo à Técou (depuis 2019). Avec la mise en service de ces trois nouvelles centrales photovoltaïques, l'agglomération poursuit son engagement en faveur d'une transition énergétique durable, visant à réduire son empreinte carbone tout en maîtrisant ses dépenses énergétiques.

On ne s'arrête pas là ! Plusieurs projets verront le jour courant 2025 avec l'installation d'autres panneaux solaires dans les écoles de Montans, Salvagnac, Sainte-Cécile d'Aves et Las Peyras à Rabastens.



Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00